




3.00 crédits	15.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Bosmans Hilde ;Dachy Valérie ;Delghust Jean-Luc ;Demeulenaere Isabelle (coordinateur(trice)) ;Houdmont Dag ;Jonkers Sara ;Klein Caroline ;Labate Simon ;Lambrecht Marie-Laurence ;Sterkendries Nele ;Verhaert Marianne ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement est de niveau intermédiaire premier degré et suppose d'avoir suivi une unité d'enseignement correspondant (au minimum) au niveau A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (Conseil de l'Europe).
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de différents thèmes relevant du domaine général (par ex. : loisirs, voyages, habitation, publicité, vie estudiantine, santé, ...).
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compréhension à la lecture</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir reconnaître les points significatifs d'un article de journal direct et non complexe sur un sujet familier. • Pouvoir lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension. <p><i>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Compréhension à l'audition individuelle :</p> <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir comprendre les points principaux de programmes télévisés sur des sujets familiers si la langue est clairement articulée. • pouvoir suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers si la langue est clairement articulée. <p>Compréhension à l'audition interactive :</p> <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir suivre un discours clairement articulé dans une conversation courante, mais devant quelquefois faire répéter certains mots ou expressions. <p><i>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression orale individuelle :</p> <p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir faire un bref exposé sur un sujet relatif à sa vie quotidienne, pouvoir donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes. • pouvoir assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets relatifs à ses centres d'intérêt et à sa vie quotidienne ainsi que des sujets abordés en classe. <p>Expression orale interactive :</p> <p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir faire face à un nombre limité de questions directes et simples. • pouvoir aborder une conversation sur un sujet familier, exprimer des opinions personnelles et échanger de l'information sur ce sujet (famille, loisirs, voyage, ') <p><i>Niveau B1- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression écrite</p> <p>4</p> <p><i>N'est pas approfondie dans cette unité d'enseignement.</i></p> <p>Code</p> <p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du vocabulaire de base (révision des 2000 mots de base) et des structures de base du néerlandais. Consolidation et extension du vocabulaire. • Au niveau de l'expression orale l'accent est mis d'avantage sur la communication que sur la correction.

	<p>Culture Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>SESSION de MAI/JUIN</p> <p>Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation continue • Examen écrit • Examen oral interactif <p>Evaluation permanente:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 tests certificatifs (/2) • 1 activité de groupe préparatoire à l'évaluation orale. Les étudiant-es travaillent en groupes de 3-4. Chaque groupe choisit 1 des 5 thèmes de l'année et réalise une séquence vidéo portant sur ce thème. Cette vidéo servira de base à l'examen oral.(/1) <p>Examen écrit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Session de juin: l'examen écrit porte sur toute la matière du quadrimestre: le code (vocabulaire des 5 thèmes et grammaire) + compréhension à la lecture et à l'audition. (/13) <p>Examen oral:</p> <ul style="list-style-type: none"> • En semaine 13: un examen oral en groupe de 3-4 étudiant-es(/4). Les groupes sont les mêmes que ceux formés en classe pour la réalisation de la vidéo. Des questions seront également posées sur les 4 autres thèmes abordés au cours. <p>ATTENTION L'examen oral fait partie intégrante de l'évaluation et est dès lors obligatoire. La réalisation du travail de groupe (vidéo) est une condition préalable à la participation à l'examen oral. Dès lors, l'étudiant-e qui ne participerait pas à la réalisation de la vidéo ou qui ne se présenterait pas à l'examen oral avec son groupe, ne pourra pas présenter l'examen écrit de la session de juin. Il-elle obtiendra une note d'absence pour la totalité de l'évaluation. cf. RGEE. Art.72.</p> <p>SESSION d'AOÛT/SEPTEMBRE</p> <p>Lors de la session d'août, l'étudiant-e est tenu-e de re-présenter l'examen écrit (/15). La note de l'examen oral de la semaine 13 est maintenue (/4) si cela est à l'avantage de l'étudiant dans le calcul de sa note finale. Dans le cas contraire, l'examen écrit vaut pour 20 points.</p> <p>L'étudiant-e qui n'aurait pas présenté l'oral en mai devra obligatoirement présenter celui-ci en août (/4). Il ou elle devra réaliser une vidéo (/1) en groupe au préalable en suivant les instructions communiquées.</p> <p>ATTENTION Tout comme en juin, l'examen oral fait partie intégrante de l'évaluation et est dès lors obligatoire (sauf si note de 10 ou plus obtenue en juin). La réalisation du travail de groupe (vidéo) est une condition préalable à la participation à l'examen oral. Dès lors, l'étudiant-e qui ne participerait pas à la réalisation de la vidéo ou qui ne se présenterait pas à l'examen oral avec son groupe, ne pourra pas présenter l'examen écrit de la session d'août. Il-elle obtiendra une note d'absence pour la totalité de l'évaluation. cf. RGEE. Art.72.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement: cours en groupes de maximum 25 étudiants. • Charge de travail <p>heures présentielles = 15h</p> <p>travail autonome (dont e-learning) = 90 h</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous travaillerons selon le dispositif de la classe inversée (« Flipped Classroom ») et exploiterons grandement l'apprentissage en ligne via la plate-forme Moodle. Ce cours de 3 ECTS comporte 15 heures dites présentielles et se donne à raison d'une séance de 2 heures tous les quinze jours au Q2. Il s'adresse aux étudiant-es ECGE11BA, INGE11BA, PPE11BA, COMU11BA. • La présence à chaque séance est obligatoire. Pour information, chaque séance de 2 heures implique 8 heures de travail préalable en autonomie. Le cours est subdivisé en 5 thèmes de la vie courante, à savoir : <ol style="list-style-type: none"> 1. Leven in een studentenstad, 2. Jongerencultuur, 3. Voedsel & gezondheid, 4. Ontdek de wereld, 5. Geld en reclame. <p>Révision et extension des connaissances lexicales générales ainsi que des connaissances lexicales spécifiques aux thèmes abordés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision en autodidacte des points de grammaire spécifiques du néerlandais sur base de Power Points explicatifs et de théorie dans le syllabus + exercices productifs en classe. • Exercitation et développement en présentiel des aptitudes réceptives sur la base de matériel authentique. • Exercitation de l'expression orale (jeux de rôles, conversations, ...) <p>Pour chaque thème : utilisation, mise en pratique et consolidation des connaissances lexicales et grammaticales par</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités de production orale (jeux de rôles, conversations) • des explications grammaticales et exercices (oraux et écrits) couvrant la grammaire de base du Néerlandais. <p>Outils pour l'étude et le travail en auto-apprentissage : les synthèses, documents, exercices et tests formatifs sur Moodle-cours (plate-forme e-learning ILV), les listes de vocabulaire et exercices du syllabus, matériel didactique apporté par l'enseignant-e, sites internet, journaux et magazines, monitorats d'Aide à la Réussite sur Teams (AAR).</p>
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement consiste en la révision et consolidation des structures grammaticales ainsi que la révision et l'extension du vocabulaire de base afin de préparer les étudiants à l'unité d'enseignement de niveau supérieur.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>http://sites.uclouvain.be/moodle</p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus de cours et matériel de révision en autodidacte • Textes et exercices sur la plate-forme Moodle
<p>Autres infos</p>	<p>Un test d'entrée obligatoire sera ouvert sur Moodle en septembre: ESPO Néerlandais: Test d'entrée 2022_2023</p> <p>Les étudiant-es ayant obtenu un score élevé à ce test pourront présenter un test dispensatoire en novembre si ils-elles souhaitent tenter d'obtenir une dispense. Les modalités précises seront communiquées à ces étudiants-es par mail début octobre).</p> <p>Ceci est la seule procédure valable pour obtenir la dispense. Nous ne dispensons pas sur base de certificats externes.</p> <p>Les étudiants ayant obtenu un score faible à ce test seront invités à suivre le cours LNEER 1130P pour se remettre à niveau avant de suivre le cours LNEER 1230 au deuxième quadrimestre.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences philosophique, politique et économique	PPE1BA	3		
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3		
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGE1BA	3		
Bachelier : ingénieur de gestion	INGE1BA	3		